Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230403-20230403_02-DE

Délibération n°20230403_02

République Française
Département du Pas-de-Calais

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 03 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois du mois d'avril à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le vingt-neuf mars deux mil vingt-trois.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mars 2023.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Christian CLEMENT, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

Absents excusés : Mme Claudia CERRATO, Mrs Stéphane LAGACHE, Guy REGNIER et Renaud VAHE.

Procurations :
M. Guy REGNIER donne son pouvoir à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Stéphane LAGACHE donne son pouvoir à Mme Véronique FIOLET
Mme Claudia CERRATO donne son pouvoir à Mme Emmanuelle PIERROT
M. Renaud VAHE donne son pouvoir à M. Benoît ROYER

Absent non excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 19 (15 présents et 4 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER.

Début de séance : 18h30
Fin de séance : 20h19

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230403-20230403_02-DE

Délibération n°20230403_02

République Française
Département du Pas-de-Calais

Objet : Délibération portant attribution des subventions et participations au titre de l'année 2023

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2023.

	Montants votés 2023	N'ont pas participé au vote
AMICALE DU PERSONNEL	500	
AMICALE DU PERCONNEL - CNAS	8140	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	130	
AMIS DES ARTS	130	
AMIS DES ARTS - subvention exceptionnelle (animations)	500	
ANCIENS COMBATTANTS	160	
ASS FFJ DISTRICT HESDINOIS	100	
ASSOCIATION DON DU SANG	150	
ASSOCIATION EMBARDEE	4000	
ATELIER DE LA DANSE	600	
ATELIERS D'ART ET D'ARTISTES 7 VALLEES	1200	2
ATELIERS D'ART ET D'ARTISTES 7 VALLEES - subvention exceptionnelle	1500	2
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	100	
BILLARD CLUB	100	
CENTRE D'ETUDES GENEALOGIQUES - CEGP7V	100	
CHANNEL 2H	100	
CHORALE VOIX AMIES D'HESDIN	160	
CROIX ROUGE	1200	
ECOLE MATERNELLE	900	
ECOLE PRIMAIRE	3100	
EPEAM DANS LE MONTREUILLOIS	200	
FAIRE REVIVRE L'HISTOIRE -subvention exceptionnelle	3000	
FNATH	100	
FOYER LOGEMENT LA TARGETTE	1000	4
HUMANITE MADAGASCAR	100	
JAVELOT CLUB HESDINOIS	100	
JAVELOT CLUB HESDINOIS - subvention exceptionnelle (14 juillet/ducasse)	150	
JEUNES AGRICULTEURS - subvention exceptionnelle	1000	
JUDO CLUB HESDINOIS	2000	
JUDO CLUB HESDINOIS - subvention exceptionnelle	2800	

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230403-20230403_02-DE

Délibération n°20230403_02

République Française
Département du Pas-de-Calais

LA COECILIA	160	
LES AMIS DE BRILON	300	
LES ARBALETRIERS	160	
LES ARBALETRIERS - ducasse 14 juillet	340	
LES MEDAILLES MILITAIRES	160	
LES PECHEURS HESDINOIS	200	
LES PETROLEUSES HESDINOISES	300	
MARCHE ET DECOUVERTE	160	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	1000	2
OHM FOOTBALL	9900	
OHM FOOTBALL - subvention exceptionnelle	1500	
OHM BASKET	5000	
OHM TIR	740	
OHM CYCLISME	2000	
OHM - CYCLISME DUCASSE - subvention exceptionnelle	3000	
OHM TENNIS	1500	
OHM MUSCULATION	700	
OHM GYM	180	
OHM BADMINTON	320	
OHM EVENEMENTS	1500	
OHM EVENEMENTS - subvention exceptionnelle (manifestations)	3500	
ORCHESTRE D'HARMONIE	18400	
PAROISSE NOTRE DAME EN HESDINOIS	1000	
PETANQUE	100	1
SUR LA ROUTE DES VACANCES	1500	
US MUSCLE CAR 62	250	
TRAVAILLONS HESDINOIS	500	
VIE LIBRE	100	
	87 790	

Monsieur le Maire demande à chaque élu faisant partie d'un Conseil d'administration ou de Bureau d'une association de ne pas prendre part au vote concernant l'attribution de la subvention à ladite association. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230403-20230403_02-DE

Délibération n°20230403_02

République Française
Département du Pas-de-Calais

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ACCORDER les subventions conformément au tableau présenté ci-dessus,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à émettre les mandats correspondants,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes avec les associations.**

La présente délibération est adoptée à la majorité, le nombre de voix pour la subvention de chaque association étant repris sur le tableau précédemment décrit.

Fait et délibéré le trois avril deux mil vingt-trois.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

VILLE D'HESDIN
PAS-DE-CALAIS

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr